

# INFO-PARENTS

[Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord](#)

## LES SUJETS ABORDÉS :

- ⇒ Message des directions
  - ⇒ Objets perdus
  - ⇒ Guignolée
  - ⇒ Site web école
  - ⇒ Activités de Noël
  - ⇒ Carte CAL

## MESSAGE DES DIRECTIONS

Chers parents,

À l'approche du temps des Fêtes et des vacances, nous souhaitons vous transmettre nos vœux les plus chaleureux.

Que cette période lumineuse apporte plaisir, douceur et de beaux moments en famille. Nos élèves profiteront d'une pause bien méritée après un début d'année rempli d'efforts, de transitions et d'ajustements.

Nous tenons également à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez depuis le début de l'année scolaire.

Nous serons ravis de poursuivre, dès le retour des Fêtes, cette collaboration précieuse qui fait rayonner notre belle école de l'Étincelle.

Pascal Rochon, directeur  
Isabelle Gauthier, directrice adjointe

## OBJETS PERDUS

Pour trouver les objets perdus :

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/etincelle/objets-perdus-2> ou ce code QR . Vous devez écrire à [objetperdu@cssrdn.gouv.qc.ca](mailto:objetperdu@cssrdn.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de l'item, le nom de l'enfant et son groupe, nous irons lui porter. N'oubliez pas d'identifier les objets de votre enfant.



## GUIGNOLÉE

Jusqu'au 18 décembre, les élèves peuvent démontrer leur générosité en apportant une denrée non-périssable pour la guignolée. Merci de votre générosité!

## SITE WEB ÉCOLE

Des informations importantes s'y retrouvent, fréquentez-le souvent!

[Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord](#)

## ACTIVITÉS DE NOËL

Plusieurs activités se dérouleront afin de souligner Noël. Voici les dates à retenir :

**Lundi, 15 décembre** : on porte un vêtement aux couleurs de Noël

**Mardi, 16 décembre** : on porte un accessoire de Noël

**Mercredi, 17 décembre** : on porte un chandail de Noël

**Jeudi, 18 décembre** : on s'habille chic

**Vendredi, 19 décembre** : journée pyjama



## CARTE CAL

### [Carte accompagnement loisir - Carte Accompagnement Loisir](#)

**GRATUIT** Laissez-passer loisir pour mon accompagnateur

Avec la Carte accompagnement loisir (CAL), en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de la personne qui vous accompagne dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir qui sont partenaires.

Cette carte est valide dans plus de 2 400 activités, partout au Québec.

Découvrez les organisations partenaires qui vous accueillent avec votre personne accompagnatrice à vos côtés.



❖



**22 DÉCEMBRE 2025 AU  
2 JANVIER 2026** Congé du temps des Fêtes

**5 JANVIER 2026** Journée pédagogique

**27 JANVIER 2026** Journée pédagogique

**19 FÉVRIER 2026** Journée pédagogique